Recrutement d'un Consultant (Firme) pour l'élaboration de l'Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) et Plan d'actions de Réinstallation (PAR) pour les systèmes d'alimentation en eau potable (AEP) des secteurs de Mudiba, Movo Nkatshia et Kalonji Sud au Kasaï oriental

AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET
N° 142/ ZR-CEP-O-569535-CS-CQS/PASEA/2026

Le Gouvernement de la République du Démocratique du Congo a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalent à US$ 400 000 000 en vue de financer le coût du Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement en RDC (PASEA) et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour financer les services suivants : **Elaboration de l'Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) et Plan d'actions de Réinstallation (PAR) pour les systèmes d'alimentation en eau potable (AEP) des secteurs de Mudiba, Movo Nkatshia et Kalonji Sud au Kasaï oriental.**

Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passations des Marchés publié sur UNDB le 30 novembre 2022.

L'objectif de la mission est de disposer des EIES et des PAR éventuels pour des travaux de construction des ouvrages d'approvisionnement en eau potable des secteurs de Mudiba, Movo Nkatshia et Kalonji Sud au Kasaï oriental.

De manière spécifique, la mission du consultant est de :

- L'objectif général de chaque EIES est de déterminer, évaluer et gérer les risques et impacts environnementaux et sociaux du sous-projet envisagé et proposer des mesures d'atténuation et de compensation des impacts négatifs et de bonification des impacts positifs;
- Les objectifs du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) consistent en la mise en place des mécanismes de minimisation des impacts sociaux afin de prendre en compte les impacts du déplacement involontaire des populations affectées par le Projet, en leur permettant de reconstituer leurs moyens de subsistance et leur niveau de vie. Il s'agit également de restaurer les moyens de production et les revenus au niveau individuel et collectif supérieur ou égal à la condition initiale.

Les Termes de Reference (TDR) sont joints à cette demande de manifestation d'intérêt de la mission ou peuvent être trouvés sur le site web suivant : https://www.cepo.cd.

La Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O) invite les candidats intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.
Les critères de qualification sont les suivants :

- Être une firme spécialisée en évaluation environnementale et sociale, justifiée par des 7 documents ad hoc ;
- Justifier d'au moins dix (10) ans d'expériences spécifiques professionnelles confirmées (à travers des attestations de référence, des contrats réalisés, des certificats de bonne exécution ou tout autre justificatif pertinent) dans la réalisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) et le développement des PAR ;
- Avoir préparé et participé de façon satisfaisante au moins six (6) EIES et six (6) PAR en conformité aux normes environnementales et sociales de la Banque Mondiale au cours de cinq (5) dernières années ; trois (3) PAR relatif aux projets d'adduction d'eau est un atout.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leur chance de qualification mais ils doivent indiquer clairement si l'association est sous la forme d'un groupement ou de sous-

traitant. Dans le cas d'un groupement, tous les membres sont conjointement et solidairement responsables pour tout le contrat, en cas de sélection.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être concis et comprendre au maximum 30 pages, police calibri ou similaire, taille 11.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) **(juillet 2016, révisée en septembre 2025)** « Règlements de Passation des marchés »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Basée sur les Qualifications du Consultant (SQC)**. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) **(juillet 2016, révisée en septembre 2025)** « Règlements de Passation des marchés » et les « Lignes Directrices » de la Banque mondiale sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption dans les projets financés sur les Prêts de la BIRD, et les crédits et les subventions de l'IDA (datant du 1er juillet 2016), ainsi que les dispositions stipulées dans l'Accord de financement applicables au projet.

Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au vendredi, de 10 heures à 16 heures locales**.

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier ou par e-mail) au plus tard **le jeudi 03 décembre 2026.**

Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O),
A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National
22007, Route de Matadi, BINZA – Ozone, Kinshasa / NGALIEMA
Tél. : (+243) 998 708 576 – 815 091 852
E-mail : scpmpasea@cepordc.com avec copie à scpm@cepordc.com

Fait à Kinshasa, le 18 novembre 2026

Nestor MANDUKU MBUTA
Coordonnateur National

MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ELECTRICITE
CEP-O
ADRESSE :
USINE REGIDESO
22007 Route Matadi
BINZA OZONE
KINSHASA, NGALIEMA
CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS EAU